

Mazères... Lezons...

www.mazeres-lezons.fr

Le journal d'information des **Habitants** de la commune de Mazères-Lezons

> numéro 15



> Éditorial



Rythmes scolaires : la quadrature du cercle

Le 96ème Congrès des Maires de France, auquel j'ai participé, a réaffirmé solennellement sa détermination de voir l'État assumer le financement des politiques qu'il initie. C'est le cas par exemple, de la réforme des rythmes scolaires pour laquelle l'État s'est désengagé tant pour sa mise en œuvre que pour son financement.

Les Maires de France ont donc souhaité la pérennisation des aides accordées aux communes pour les deux premières années 2013 et 2014 tout en introduisant de la souplesse dans le dispositif. L'avenir dira s'ils ont été entendus.

En attendant, avec cette réforme l'éducation « nationale » devient « communale », ce qui est contraire aux principes fondamentaux de l'égalité

républicaine, et la commune doit supporter des charges nouvelles et obligatoires qui pénalisent ses capacités d'investissement.

En parallèle, l'État diminue ses dotations aux communes, ce qui va nuire de toute évidence au fonctionnement des services publics et donc à la qualité de vie des habitants. Cette baisse des dotations est inquiétante à l'échelle nationale, car elle fait courir des risques à l'économie et à la modernisation de nos territoires : en effet, l'investissement local est le principal levier de l'investissement public et aucune reprise de la croissance ne peut être espérée si les investissements de terrain sont asséchés.

La conjonction de ces deux phénomènes - la réforme scolaire et la baisse des aides de l'État - vient aggraver plus encore les difficultés financières des communes.

À Mazères-Lezons la réforme scolaire devra être effective en septembre 2014. Les acteurs de sa mise en œuvre devront rechercher ensemble le point d'équilibre entre le coût des activités périscolaires, leur poids dans un budget moins doté par l'État et... la maîtrise de la fiscalité !

Autrement dit, il faudra bien trouver un compromis entre « l'intérêt de l'enfant » et la « réalité collective ».

Monique SÉMAVOINE, Votre Maire



Monique Sémaivoine à la tribune du 96ème Congrès des Maires

> Rencontre...

> Médaille d'Or... de la simplicité

En dépit de son agenda très chargé, Tony Estanguet a accepté d'honorer de sa présence l'inauguration de la salle polyvalente (lire page 2).

Après la cérémonie officielle, « notre » triple champion olympique de canoë-slalom, porte-drapeau de l'Équipe de France Olympique 2008, et membre du

Comité international Olympique s'est trouvé assailli par de très nombreux admirateurs et admiratrices. Pourtant c'est avec une grande simplicité qu'il s'est prêté à une interminable séance de dédicaces et de photos.

Un immense merci à « Tony » pour sa présence et son sourire amical.



Tony Estanguet

... bloc note... bloc note...

Téléthon

Le Centre social et les associations mazéroises organisent un dîner animé en musique en faveur du Téléthon : vendredi 6 décembre à 20h, salle Marcelle Courtois.

Adultes 15€, enfants 7€. Inscriptions : 05 59 06 68 70.



> Attention : élections !

Pour voter en 2014 aux élections Municipales et Européennes, vous devez être inscrit sur la liste électorale avant le

31 DÉCEMBRE DERNIER DÉLAI.

Renseignements en mairie au 05 59 06 56 61 ou sur www.mazeres-lezons.fr, rubrique Actu-Infos.

> Sommaire



> page 1

- > Éditorial
- > Rencontre...
- > Bloc note...



> pages 2 et 3

- > Inauguration de la Salle Polyvalente
- > Zoom... Le concert symphonique inaugural



> page 4

- > Avec vos élus...
- > Chez nous... Per noste...

novembre 2013

Inauguration de la Salle Polyvalente

En avant-première de l'inauguration officielle qui s'est déroulée le vendredi 27 septembre 2013, les fêtes patronales de la fin août ont été l'occasion pour les habitants de redécouvrir ce bâtiment rénové de fond en comble.

► Vendredi 27 septembre 2013 : Tony Estanguet coupe le ruban tricolore inaugural



Tony Estanguet dévoile la plaque inaugurale

Le triple champion olympique de Canoë-Stalom 2000/2004/2012, porte-drapeau de l'Équipe de France Olympique 2008, membre du Comité international Olympique, également voisin et ami de Mazères-Lezons, a accepté l'invitation de Madame le Maire pour honorer de sa présence la cérémonie d'inauguration.

Après avoir dévoilé la plaque inaugurale fixée sur la façade principale, « Tony » a coupé le ruban tricolore, entouré d'une haie d'honneur de petits basketteurs et patineurs, au côté de nombreux élus et personnalités.

Plusieurs centaines de personnes ont assisté aux discours officiels, parmi lesquelles on a pu reconnaître Joël REY, ancien rugbyman, entraîneur de la Section Paloise... et Président d'honneur de l'OMS de Mazères-Lezons, Thierry GADOU sélectionné 129 fois en Équipe de France de Basket, Champion olympique, Médaille d'Argent aux JO de Sydney en 2000 avec l'Équipe de France... mais surtout et bien sûr les dirigeants et sportifs des associations mazéroises, en particulier les clubs de Basket et de Patinage.



Madame le Maire a remis les ciseaux à Tony Estanguet pour couper le ruban

A la suite des discours successifs de Madame le Maire, de la Députée-Présidente de la Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées Martine Lignières-Cassou, du Sénateur des Pyrénées-Atlantiques Jean-Jacques Lasserre, du Sénateur-Président du Conseil général Georges Labazée, Tony Estanguet a clôturé les prises de parole et s'est ensuite prêté avec beaucoup de gentillesse à une très longue séance de dédicaces ainsi qu'à des poses photographiques avec ses nombreux admirateurs et admiratrices.

► Renaissance d'une trentenaire

Construite en 1984, cette salle de 1056 m² était à l'origine « polyvalente » mais au bout de 19 ans d'utilisation, en 2003 elle a été requalifiée en simple « salle des sports » car le statut de « polyvalence » nécessitait la réalisation d'importantes mises aux normes de sécurité pour l'accueil du public.

En outre, la résonance intérieure de cette structure métallique ne permettait pas d'offrir la qualité phonique nécessaire à des événements festifs ou culturels. C'était donc une salle à usage exclusivement sportif partagée par l'USM, le club de patinage artistique sur roulettes, et par l'ASMUR, club de Basket.

► Le projet municipal

En 2011 la municipalité a d'abord minutieusement examiné la faisabilité technique et financière d'une réhabilitation pour résoudre

aussi bien l'inconfort thermique que l'isolation phonique, afin de retrouver une utilisation polyvalente, c'est-à-dire non plus exclusivement sportive mais aussi festive ou culturelle.

Au terme d'études parfois contradictoires sur le plan technique et toujours inflationnistes en raison de l'empilement sans fin des normes de sécurité en tout genre imposées aux ERP (Établissements recevant du public), c'est finalement une réhabilitation sans intervention sur la structure d'origine qui a été retenue. Pourquoi ? Pour deux raisons :



► Laurent JOUANLONG, adjoint chargé des Sports
160 sportifs
"sans domicile fixe"
pendant 7 mois

Les deux clubs de patinage et de basket ont dû déménager en totalité dans des locaux provisoires tout leur matériel installé sous les tribunes de la salle, et les dirigeants des 160 licenciés ont dû aussi organiser les activités d'entraînement et de matches en trouvant des hébergements dans des communes voisines. Un grand merci aux communes d'Assat, Gélou, Sourmoulo, Billère, sans oublier le Lycée technique de Gélou, pour avoir accueilli nos deux clubs pendant toute la durée du chantier qui aura duré en tout 7 mois ! Leurs efforts ont été largement récompensés quand les clubs ont retrouvé une salle métamorphosée, d'une grande qualité et d'un grand confort.

► Zoom... un Concert symphonique en cadeau inaugural



L'Orchestre symphonique du Sud-Ouest...

Pour fêter dignement l'inauguration de la Salle polyvalente, le samedi 28 septembre 2013, la Mairie a offert au public un cadeau exceptionnel : un concert inaugural gratuit avec l'Orchestre symphonique du Sud-Ouest dirigé par Bernard Salles.

Environ 600 personnes, dont de nombreux enfants, ont répondu à cette invitation pour goûter ou découvrir la grande musique, dans cette salle qui a ainsi fait la preuve de l'excellence de son acoustique. Les 60 musiciens et leur Chef d'orchestre ont regagné le public avec les grands succès de la musique classique. Au programme : Hector BERLIOZ, Georges BIZET, Pietro MASCAGNI, Johannes BRAHMS, Edvard GRIEG, Edward ELGA, Gabriel FAURÉ etc...



► Francis LANDES, vice-président de la commission urbanisme
Une rénovation en profondeur

- Isolation acoustique et thermique par les murs intérieurs (plusieurs épaisseurs de différents matériaux isolants)
- Changement de toutes les huisseries en aluminium triple-vitrage
- Installation d'un chauffage d'appoint pour les tribunes, pour les jours de très grand froid
- Installation d'une sonorisation intégrée de grande qualité, très appréciée pour l'accompagnement musical des patineuses et patineurs
- Pour dégager l'espace entre les tribunes, démolition du bloc en maçonnerie qui obstruait l'entrée, qui servait à l'origine de guichet puis au fil du temps, de débarras
- Réfection de l'aire de jeu avec une résine en polyuréthane, spécialement adaptée pour le roller et le basket
- Construction d'un sas d'entrée en charpente métallique et baies vitrées, et installation d'un comptoir pour le service de l'accueil ou de la buvette
- À l'extérieur, sécurisation et éclairage de la galerie couverte qui relie la salle aux vestiaires
- Peintures à l'intérieur dans des tons très neutres pour laisser éclater les couleurs des sportifs et les lumières des spectacles ; peintures aux tons de gris sur toutes les façades extérieures.

La première raison est technique :

Parce que le projet initial qui consistait à profiter de la rénovation de la toiture pour prévoir la possibilité d'installer à terme des panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie solaire exigeait des travaux supplémentaires pour le renforcement de la charpente, ce renforcement obligeait non seulement à renforcer la totalité de la structure métallique mais aussi à démolir les murs Ouest et Est, pour les reconstruire sur de nouvelles fondations !

Quand on réhabilite en profondeur un bâtiment ancien, on doit respecter des normes obligatoires comme dans une construction neuve, ce qui n'est pas le cas quand on rénove sans toucher à la structure de base, et par conséquent le coût est moindre. C'est pour cela aussi qu'il a été décidé de renoncer à la toiture photovoltaïque.

La deuxième raison est financière :

Au fur et à mesure que les études se succédaient, en 2011, les devis estimatifs s'envolaient à des hauteurs vertigineuses qui ont atteint jusqu'à 800 000 €.

L'étude a donc été drastiquement reconsidérée pour aboutir malgré tout à un projet avec la double ambition de respecter la feuille de route initiale, à savoir l'isolation thermique et phonique, tout en préservant les capacités de financement de la commune pour ne pas gêner les investissements de l'avenir.

Les études se sont déroulées en 2011 jusqu'en avril 2012, le permis de construire a été déposé et les entreprises ont été consultées en été 2012, enfin les travaux ont été lancés avec au moins trois mois de retard, vers la Toussaint 2012, mais avec une obligation impérative de livrer la salle avant le Gala annuel de patinage du mois de Mai.

► Promesse tenue et baptême inattendu...



Coup de chapeau à l'architecte M. Pagès de l'APGL, et aux entreprises qui ont fait tout leur possible pour respecter la date limite de livraison au jour près, puisque la réception des travaux a eu lieu le 30 mai 2013, veille du Gala annuel de patinage !

Mais ce qui n'était ni promis ni prévu arriva quelques jours plus tard : le mardi 18 juin fut bien le jour le plus long de l'année, avec le baptême impromptu de cette salle par le Gave de Pau. Il reste encore une légère marque de la « ligne de flottaison » que nous avons pu contenir à 30 cm de hauteur à l'intérieur, mais qui marque environ 70 cm à l'extérieur. Grâce à la mobilisation des élus, des services techniques et des municipalités voisines, des entreprises



► Éric CAZABAT, adjoint chargé des Finances
Un financement raisonné

Au termes de différentes études pour établir autant de simulations financières étudiées par la Commission des Finances, le Conseil municipal a arrêté le plan de financement suivant :

Le montant HT des travaux s'élève à 542 700 €, dont **268 750 € à la charge de la commune**, grâce aux 274 000 € de subventions (soit 50,48%) qui se répartissent ainsi :

- ÉTAT : 40 710 €
- CDAPP : 103 560 €
- Conseil général (*sous réserve*) : 107 119 €
- Réserve parlementaire du Sénateur Auguste CAZALET : 20 000 €
- Certynergy (valorisation des certificats d'énergie) 2 560 €

(*sous réserve*) À l'heure où nous mettons sous presse, le Conseil général n'a pas encore voté l'attribution de la subvention attendue qui reste donc à confirmer.

► Sur le fronton extérieur de la salle polyvalente,

l'année de la rénovation a été ajoutée à celle de la construction.

► Mazères-Lezons au Congrès des Maires de France

Le 9^{ème} Congrès des Maires a invité Monique Sémavoine à représenter les maires de France le mardi 19 novembre 2013 pour débattre en séance plénière sur le thème « 36789 maires : chance ou faiblesse pour la République ? », avec Daniel Senesael, Bourgmestre d'Estaimpuis (Belgique) ; Agnès Verdier-Molinié, Directrice de l'IFRAP ; Serge Papin, PDG du groupement Système U ; avec la participation de Denis Muzet, sociologue et fondateur de l'Institut Médiascopie et la conclusion de Jacques Attali.

mazéroises et des bénévoles, en 48h la boue était évacuée et la salle nettoyée. L'excellente ventilation a fait le reste pour éliminer l'odeur et l'humidité dans les murs.

Alors les façades se sont revêtues de ces tons gris des galets et du sable du gave qui intègrent parfaitement dans l'environnement de saligues si caractéristique de notre village. ■

Nous avons aujourd'hui à Mazères-Lezons une salle polyvalente unique dans l'agglomération de Pau, avec une capacité de 1000 places pour le public. C'est en cela que ce bâtiment est véritablement une réalisation exceptionnelle à l'échelle de notre village et à l'échelle de nos moyens financiers.



... a attiré plusieurs centaines de spectateurs.

► Pour la première fois, un « Concert du Nouvel An » à Mazères, samedi 11 janvier 2013 !

À la suite du concert inaugural, le public a exprimé massivement son souhait de revenir assister à de nouveaux événements de musique classique. L'équipe municipale a pris au mot ce vœu et fait le pari de lancer le premier « Concert du Nouvel An » mazérois, dans la tradition viennoise des polkas et valse de la famille Strauss, avec le retour de l'Orchestre symphonique du Sud-Ouest et la participation du chœur de la Compagnie des Turlupins.

Rendez-vous à la Salle polyvalente le samedi 11 janvier à 20h30.

Ouverture de la buvette-restauration à 19h30.

Tarif : 12€, gratuit jusqu'à 10 ans. Billetterie : à partir du vendredi 6 décembre, vente des billets auprès de la Mairie et de l'Office du Tourisme, place Royale, à Pau : 05 59 27 27 08.

› Déco de Noël

Pour embellir les fêtes de fin d'année, la commune a acquis de nouvelles illuminations décoratives : pour certaines en profitant des soldes de janvier 2013, pour quelques autres en profitant de la vente du parc de la ville de Pau. Toutes ces nouvelles acquisitions sont équipées en LED, diodes électroluminescentes très économes en énergie.

› Élections

Pour voter en 2014 aux Municipales et Européennes, inscrivez-vous sur la liste électorale avant le 31 DÉCEMBRE DERNIER DÉLAI. Lire en page 1 : bloc-note...



› Les Aînés en goguette

Pour la traditionnelle sortie automnale, le CCAS a conduit les Aînés à Hendaye, cette charmante station balnéaire posée sur l'Océan Atlantique sur la rive droite de la Bidassoa.

Après une promenade guidée sur le front de mer, suivie d'un déjeuner « les pieds dans l'eau », la troupe des 120 passagers a franchi la frontière à bord de trois navettes fluviales pour visiter Hondarribia, ravissant village basque espagnol.

Pour clôturer ce périple, une dernière halte dans les « ventas » a permis de faire quelques emplettes et surtout de prendre des rafraîchissements bienvenus.

Un grand merci à la Boulangerie PÉRÈS qui a offert à chacun de nos voyageurs de délicieux croissants et chocolatinés !



Traversée de la Bidassoa en navette fluviale

Elisabeth LAHORE



› « La Grande Guerre »

Le Souvenir français a pour vocation de conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France et de transmettre le flambeau aux jeunes générations.

A cet effet, il a été organisé du 18 au 23 novembre une exposition intitulée « La Grande Guerre », présentée en Mairie de Mazères-Lezons au grand public et aux 150 écoliers de Mazères et des environs qui se sont déplacés. Ces témoignages en photos de

la « der des ders » nous ont rappelé le courage et l'incroyable héroïsme de ces soldats qu'il ne faut surtout pas oublier. Belle occasion pour mettre des visages sur les noms énumérés lors des fêtes de commémoration et accompagnés d'un « Mort pour la France ! ».

Nicole LE DIEU DE VILLE



› Grand succès de la soirée théâtrale

Pour sa dernière affiche théâtrale de l'année, la Commission municipale « Animation & Culture » a judicieusement choisi « Le Prénom », une comédie remarquablement interprétée par la compagnie navarraise « D'Ici et d'Ailleurs », sur une mise en scène de Laurence Guéry. Les organisateurs ont dû ajouter des sièges « jusque dans les cintres » pour permettre à 240 personnes d'assister à la représentation !

Cette édition automnale à Mazères-Lezons a été exceptionnelle tant par la foule des spectateurs que par la qualité des acteurs.



Le théâtre fait salle comble

Jean-Jacques BORDENAVE



› Réaménagement des arrêts de bus « Leclerc »

Les travaux de construction de deux « quais » pour une desserte des bus accessible aux personnes à mobilité réduite a été réalisée en octobre par le Syndicat mixte des transports urbains (SMTU). La commune en a profité pour « relooker » complètement l'ancien arrêt en

supprimant la vieille structure en ferraille qui enlaidissait l'entrée du quartier du Sulky. À sa place, un abri au design épuré, permet aux usagers d'attendre les bus à l'abri de la pluie.



Aménagement d'un «quai-bus» devant le Sulky

Roger PÉDEFLOUS



› Crue du 18 juin

Le terrain de football « honneur » [côté fresque géante] a été dévasté par la crue du gave de juin.

Inutilisable en l'état, la commune a tenu à lancer les travaux de réhabilitation avant l'hiver qui arrive et sans attendre de connaître les montants des aides financières sollicitées.

Pourquoi cette hâte ? Parce qu'après les travaux le terrain devra se reposer pendant une année. Cette longue période sans terrain va handicaper cruellement l'ASMUR-football, or la commune ne veut pas faire durer cette situation en reportant le lancement des travaux au printemps prochain pour un usage au printemps 2015 !

Coût de l'opération : 50 000 €. Ce terrain étant à l'usage exclusif du club de football, association intercommunale co-financée également par Rontignon et Uzoz, la municipalité a lancé un appel exceptionnel à la solidarité de ces deux communes pour l'aider à payer la facture, pour motif de catastrophe naturelle.



Monique SEMAVOINE

› Chez nous... Per noste...

› Agenda

- **Lundi 18 novembre 18h** : Vernissage de l'exposition « La Grande Guerre », à la Mairie.
- **Lundi 18 au samedi 23 novembre, 10h-12h/14h-18h** : Exposition « La Grande Guerre », à la Mairie.
- **Vendredi 29 novembre 19h30** : Repas Cantèra organisé par l'APE de l'école Calandreta, « Los Hadets ».
- **Vendredi 6 décembre 20h** : Téléthon, dîner organisé par le Centre social, salle Marcelle Courtois.
- **Samedi 11 janvier 20h30** : Concert du Nouvel An avec l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest, à la salle polyvalente.
- **Vendredi 24 janvier 18h30** : Vœux de la Municipalité, salle Marcelle Courtois.
- **Dimanche 26 janvier 12h** : Repas des Aînés, salle Marcelle Courtois.
- **Samedi 15 février 20h** : Loto organisé par le Centre Social, salle Marcelle Courtois.
- **Dimanche 16 février** : Vide-grenier organisé par le Centre social, salle polyvalente.

› Le carnet

NAISSANCES : Andrée DELAINE
DÉCÈS : Jacky COSTES, Zoé PUTS-ESPALLÉ, Yvette RIVEL Veuve CALVET, Maryse PERICAUD Veuve LARQUE

› Mémento

Samu : 15
Pompiers : 18
Police secours : 17
Médecins : Dr Rodéro, Dr Jobert ☎ 05 59 06 52 02
Chirurgien dentiste : Dr Cachelet ☎ 05 59 06 51 29
Pharmacie Beth-Ceü : ☎ 05 59 06 54 05
Maison de retraite Saint-Léon : Vallée Heureuse ☎ 05 59 06 13 22
Maintien à domicile des Personnes âgées : 22 rue du Fer à Cheval ☎ 05 59 06 66 94
Edf (sécurité dépannage) : ☎ 0 810 333 364
Gdf (sécurité dépannage) : ☎ 0 810 433 065
Bureau de Poste : ☎ 05 59 06 68 60 (fermé mardi ap-midi, mercredi ap-midi, samedi ap-midi)
Presbytère : ☎ 05 59 06 64 77

Centre social : ☎ 05 59 06 68 70

Crèche municipale : ☎ 05 59 06 11 13

École maternelle : ☎ 05 59 06 60 55

École primaire : ☎ 05 59 06 51 23

Bibliothèque municipale : ☎ 05 59 06 80 54

Mairie de Mazères-Lezons :

30 avenue du Général de Gaulle 64110

☎ 05 59 06 56 61 (fermé mardi ap-midi et jeudi ap-midi)

Permanence premier samedi du mois : de 10 h à 12 h

Courriel : mairie@mazeres-lezons.fr

Site internet : www.mazeres-lezons.fr

Téléphone d'urgence mairie : 05 59 06 33 88

(ou n° mairie 05 59 06 56 61 qui sera transféré).

- Mairie de Mazères-Lezons - 30, avenue du Gal de Gaulle 64110 Mazères-Lezons
- Directrice de la publication : Monique SEMAVOINE
- Directrice de la rédaction : Nicole LE DIEU DE VILLE
- Crédits photos : Perrine RIMAJOU, J.-P. LAPLACE
- Impression : Imprimerie Perspective Quartier Berlanne - 64160 Morlaàs
- Tél. 05 59 14 96 24
- Dépôt légal à parution